



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations à court terme TD – Série FNB. Vous trouverez plus de détails sur cette série de fonds négocié en bourse (FNB) dans le prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec GPTD au 1-800-588-8054 ou à l'adresse tdadvisor@td.com, ou visitez le [www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td](http://www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td).

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

**Bref aperçu**

<b>Date de création de la série</b>	20 novembre 2025	<b>Gestionnaire du fonds</b>	Gestion de Placements TD Inc.
<b>Valeur totale au 30 septembre 2025</b>	2 439 046 372 \$	<b>Gestionnaire de portefeuille</b>	Gestion de Placements TD Inc.
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b>	S.O.-nouvelle série	<b>Distributions</b>	Vers la fin de chaque mois

**Renseignements sur la négociation** (période de 12 mois close le 30 septembre 2025)

<b>Symbole</b>	TSTB	<b>Volume quotidien moyen</b>	S.O.-nouvelle série
<b>Bourse</b>	Bourse de Toronto	<b>Nombre de jours de négociation</b>	S.O.-nouvelle série
<b>Devise</b>	\$ CA		

**Renseignements sur les prix** (période de 12 mois close le 30 septembre 2025)

<b>Cours du marché</b>	S.O.-nouvelle série	<b>Écart acheteur-vendeur moyen</b>	S.O.-nouvelle série
<b>Valeur liquidative</b>	S.O.-nouvelle série		

**Dans quoi le FNB investit-il?**

Le fonds cherche à maximiser les revenus tout en maintenant le capital investi et la liquidité en investissant principalement dans des titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou des provinces canadiennes ou tout organisme de ces gouvernements, ainsi que dans des titres de créance des banques canadiennes de l'annexe I, dans des titres de créance de sociétés de prêt ou de fiducies et dans des titres de créance de sociétés. Dans chaque cas, ces créances peuvent avoir une échéance allant jusqu'à cinq ans. Le fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés visés, notamment pour obtenir une exposition à ces titres. De plus, le fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de la valeur totale de son actif au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 septembre 2025. Ceux-ci changeront au fil du temps.

**Dix principaux placements**

(30 septembre 2025)

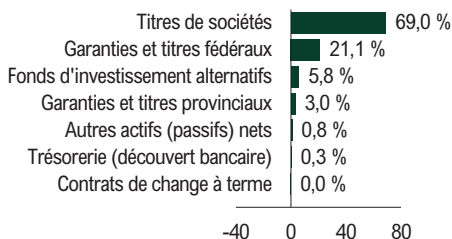
1. Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 1,750 % 15 juin 2030	7,5 %
2. Gouvernement du Canada 2,750 % 1 <sup>er</sup> mars 2030	6,2 %
3. Fonds hypothécaire Greystone TD	5,8 %
4. Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 2,900 % 15 décembre 2029	5,6 %
5. Pipelines Enbridge Inc. remb. ant., 3,000 % 10 août 2026	1,4 %
6. Province d'Alberta 2,900 % 20 septembre 2029	1,4 %
7. Banque Canadienne Impériale de Commerce remb. ant., 5,500 % 14 janvier 2028	1,3 %
8. Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 3,600 % 15 décembre 2027	1,2 %
9. Banque Nationale du Canada 5,023 % 1 <sup>er</sup> février 2029	1,2 %
10. Province d'Ontario 1,550 % 1 <sup>er</sup> novembre 2029	1,1 %

**Pourcentage total des dix principaux placements** 32,7 %

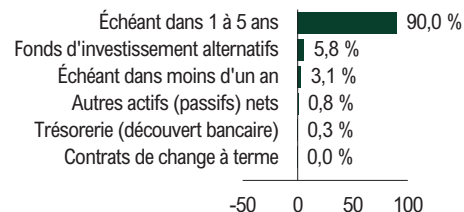
**Nombre total de placements** 175

**Répartition des placements** (30 septembre 2025)

## Répartition du portefeuille



## Répartition des échéances



**Fonds d'obligations à court terme TD – Série FNB**
**Quel est le degré de risque?**

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

**Degré de risque**

GPTD estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le degré de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

**Aucune garantie**

Ce fonds n'est pas garanti ni assuré. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

**Quel a été le rendement du FNB?**

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds, qui est calculé au moyen de la valeur liquidative (VL) de la série FNB. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles étant donné que la série FNB du fonds est nouvelle.

**Rendements annuels**

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds au cours des dernières années civiles. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles étant donné que la série FNB du fonds est nouvelle.

**Meilleur et pire rendement sur trois mois**

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FNB du fonds sur trois mois. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles étant donné que la série FNB du fonds est nouvelle.

**Rendement moyen**

Cette section indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ pour des parts de série FNB du fonds. Toutefois, ces renseignements ne sont pas disponibles étant donné que la série FNB du fonds est nouvelle.

**Négociation de FNB**

Les séries FNB contiennent un panier de placements, comme les fonds communs de placement, mais sont négociées en bourse comme les actions. Voici quelques aspects à garder à l'esprit au moment de négocier des séries FNB :

**Prix**

Les séries FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

**Cours du marché**

- Les parts de séries FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché. Le cours du marché peut changer pendant un jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des placements dans un fonds peuvent influencer sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours à tout moment un jour de bourse. Les cours ont deux composantes : **le cours acheteur** et **le cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le prix le plus élevé qu'un acheteur est disposé à payer si vous voulez vendre vos parts de série FNB. Le cours vendeur est le prix le moins élevé qu'un vendeur est disposé à accepter si vous voulez acheter des parts de série FNB. L'écart entre les deux est appelé l'« **écart acheteur-vendeur** ».
- En général, un écart acheteur-vendeur moins important signifie que la série FNB est plus liquide, ce qui veut dire qu'il est plus probable que vous obteniez le prix auquel vous vous attendez.

**Valeur liquidative**

- Les séries FNB ont une valeur liquidative. Cette dernière est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements d'un fonds à ce moment précis.
- La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière aux fins d'établissement de rapports – comme les rendements qui sont présentés dans ce document.

**Ordres**

Il existe deux principales options pour effectuer des transactions : les ordres au marché et les ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché actuel. Un ordre à cours limité vous permet d'établir le cours auquel vous êtes disposé à acheter ou à vendre des parts.

**Moment**

En général, les cours du marché des séries FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin d'un jour de bourse. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou d'effectuer une transaction à un autre moment du jour de bourse.

**À qui le FNB est-il destiné?**

Le fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- ont un horizon de placement de court à moyen terme;
- recherchent un revenu mensuel régulier provenant de placements prudents;
- contribuent au volet revenu d'un portefeuille diversifié;
- peuvent tolérer de faibles variations de la valeur de leur placement.

Le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui recherchent surtout une croissance du capital.

**Un mot sur la fiscalité**

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer et le moment où vous devez le payer varient en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, le type de distributions effectuées par le fonds et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, vous devez inclure les distributions imposables du fonds dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

**Combien cela coûte-t-il?**

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre les parts de série FNB du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série de fonds à l'autre et d'un fonds à l'autre.

**Fonds d'obligations à court terme TD – Série FNB**

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

**1 Frais de courtage**

Il se pourrait que vous ayez des commissions à payer chaque fois que vous achetez et vendez des parts de série FNB du fonds. Les commissions peuvent varier selon la société de courtage. Certaines sociétés de courtage peuvent offrir des fonds sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.

**2 Frais du FNB**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du fonds sont composés des frais de gestion, frais d'exploitation, coûts et rémunérations que le fonds engage qui ne sont pas payés par le gestionnaire, et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels pour cette série correspondent à 0,35 % de sa valeur. Puisque la série FNB est nouvelle, ses frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

**Commission de suivi**

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

La série FNB du fonds ne comporte aucune commission de suivi.

**Et si je change d'idée?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

**Renseignements supplémentaires**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec GPTD ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

Gestion de Placements TD Inc.

C.P. 100

66, rue Wellington Ouest

TD Bank Tower

Toronto-Dominion Centre

Toronto (Ontario) M5K 1G8

**1-800-588-8054**

**tdadvisor@td.com**

**www.td.com/ca/fr/**

**gestion-de-placements-td**